



**HAL**  
open science

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Andre Moulin

► **To cite this version:**

Andre Moulin. article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza. 2019.  
hal-02326759v1

**HAL Id: hal-02326759**

**<https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/hal-02326759v1>**

Preprint submitted on 26 Oct 2019 (v1), last revised 2 Apr 2020 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Table des matières

Articles précédents.....	1
Introduction.....	1
Raisons multiples selon les affects dans l'Éthique.....	2
Les 3 genres de connaissance et les 4 modes de perception de l'entendement.....	7
Relations entre les 3 genres de connaissance.....	7
Modes de perception de l'entendement et critères du « vrai ».....	12
Raisons multiples selon les affects dans le T.P.....	13
Discussion et abandon du concept « État de nature ».....	13
Discussion du T.P. en partant de T.P. 11-4.....	19
Désirs dans les écrits de Spinoza.....	28
Désir d'un État civil « secours mutuel » et « justice sociale ».....	28
Désir d'entendement de toute chose et de sagesse.....	30
Sagesse : conscience de multiples raisons à propos de toute chose ?.....	32
Décision toujours poussée par les affects de volition.....	33
Articles suivants.....	36

## Articles précédents

Cet article fait suite à l'article « (A-1) Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose » ( <https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/hal-02326769> ). Il montre que la philosophie de Spinoza n'est pas du tout remise en cause, bien au contraire, par la prise en compte de raisons multiples dont des prémisses sont poussées par les affects, la raison elle-même étant objet ou non de désir ou de crainte, comme toute chose.

Cette actualité de Spinoza revisité nous permet de le mobiliser dans bien d'autres articles de cette recherche, recherche dont la présentation générale est faite dans l'article introductif ( <https://hal-univ-evry.archives-ouvertes.fr/hal-02326595> ).

## Introduction

Cet article, en mobilisant le concept de raisons multiples poussés par ses affects dans la philosophie de Spinoza permet (a-) de modifier les propositions de Spinoza mobilisant une Raison unique en tenant compte de raisons multiples, (b-) de s'affranchir du concept d'État de nature, (c-) de bien discerner chez Spinoza les prémisses de ses écrits poussées par ses désirs (*ex : connaissance de l'essence des choses pour éprouver une joie souveraine et durable (T.R.E., E5) ; prémisses politiques de « biens communs », « secours mutuel », « justice sociale » dans E4, T.P., son idée de « Dieu », etc.*) et les prémisses poussées par ce qu'il perçoit être des

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

nécessités de la nature, perception parfois erronée (*ex : postulat 5 de la géométrie euclidienne posant que la somme des angles d'un triangle serait « par nature » égale à 2 droits*).

Pour considérer à nouveaux frais les écrits de Spinoza, nous mobilisons la conception suivante de la Raison :

(1-) la Raison est toujours à propos de quelque chose qui nous affecte et elle est désirée ou non pour considérer et prendre en compte cette chose,

*Remarque : Plusieurs affects sont envisageables à propos de la raison : (a-) crainte de la raison, ex : de celui qui ne veut pas perdre ses illusions dont celles d'une connaissance du 1. genre (voir chapitre « Les 3 genres de connaissance et les 4 modes de perception de l'entendement », (b-) espoir de la raison, ex : de celui qui ne veut pas être victime d'arbitraire, et surtout (c-) désir de la raison, le désir étant par excellence l'affect joyeux actif<sup>1</sup>, dans tout effort de persévérer dans son être<sup>2</sup>.*

(2-) à propos de cette chose les Raisons sont multiples, chacune procédant d'une approche démonstrative, axiomatique déductive ou récursive pour discerner le vrai du faux, mais elle est surtout caractérisée par ses prémisses et son arithmétique. Ses prémisses sont posées par chacun en fonction de la chose (de la nature ou humaine) à connaître (connaissance du 2. genre) par élaboration d'un édifice logique d'idées cohérentes à propos de celle-ci, et poussées, in fine, par ce qui est perçu comme nécessité de la nature de cette chose, et par les affects de ceux qui les posent. Ces prémisses peuvent correspondre à des paradigmes incommensurables avec d'autres paradigmes fondant d'autres édifices logiques à propos de la même chose (Kuhn). Le « vrai » et le « faux », le « bon » et le « mauvais » ne peut être considéré que dans le cadre d'une Raison particulière pouvant être partagée .. pour toute sortes de raisons, dont l'imitation des affects et la puissance de la multitude.

## Raisons multiples selon les affects dans l'Éthique

La prise en compte de raisons multiples dans l'Éthique rend l'ouvrage plus cohérent et conforte ses fondamentaux tel le scolie de E3-P9<sup>3</sup>, qui vaut alors pour toute chose dont la raison, ou la

---

1 Spinoza (E3, définitions des sentiments) : « Le *Désir* est l'essence même de l'homme, en tant qu'elle est conçue comme déterminée, par quelque sienne affection donnée, à faire quelque chose.. ».

2 Voir article « (B-1) *Prémisses fondamentales de toute SHS* » paragraphes « *Prémisses du conatus et des affects* » et « *Prémisses de la raison et de la décision* »

3 « Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons »

proposition E4-P8<sup>4</sup>.

Avant tout, la Raison est ou non un objet de désir<sup>5</sup>, comme toute chose. Chacun est susceptible de désirer certaines Raisons et pas d'autres, d'adhérer à des Raisons d'autres pour toutes sortes de raisons, en particulier besoin d'appartenance à une communauté sociale, scientifique, mais aussi par imitation des affects et puissance de la multitude. Chacun est susceptible, implicitement ou explicitement, de se fonder sur des prémisses et pas sur d'autres pour concevoir des idées qui se tiennent. Enfin, chacun désire ou non être sous la conduite d'une de ses Raisons en fonction des affections du moment ... qui peuvent provoquer des affects le poussant à ne pas être sous la conduite de sa Raison habituelle ou de se conduire sans aucune raison.

Revenons maintenant sur les écrits de Spinoza évoqués dans l'article « (A-1) Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose » pour vérifier qu'ils sont quasi compatibles avec notre conception de Raisons multiples.

Le scolie 2 de E2-P40 est encore plus compréhensible :

*« il apparaît clairement que nous percevons beaucoup de choses et que nous formons des notions universelles .....de ce que nous avons des notions communes et des idées adéquates des propriétés des choses. .... Et cette façon, je l'appellerai Raison et connaissance du second genre. ».*

L'édifice logique construit à propos de la chose est composé d'idées par définition cohérentes, adéquates, les prémisses de cet édifice étant des *notions communes* à ceux qui partagent cet édifice, notions qui peuvent être considérées comme *universelles* si elles sont très largement partagées, tel les 5 postulats d'Euclide ou la loi de la gravitation de Newton, même si celle-ci a été très longue à accepter à son époque et si elle ne rend pas parfaitement compte de la réalité constatée, telles les ondes gravitationnelles, au moyen d'instruments très sophistiqués.

Cet édifice logique est même compatible avec le 3. genre de connaissance, à savoir « *la connaissance adéquate de l'essence des choses.* » :

*« il en est donné un troisième, comme je le montrerai dans la suite, que nous appellerons Science intuitive. Et ce genre de connaissance s'étend de l'idée adéquate ..... à la connaissance adéquate de l'essence des choses. »*

En effet, Spinoza ne définit pas « l'essence d'une chose » mais en donne des exemples : aussi bien

---

4 « La connaissance du bon et du mauvais n'est rien d'autre qu'un sentiment de joie ou de tristesse, en tant que nous en sommes conscients »

5 Souvent, comme l'exprime Spinoza dans le T.R.E., désir de comprendre et/ou d'être compris.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

dans l'Éthique (dont dans ce scolie 2 de E2-P40) que dans le T.R.E., les exemples donnés par Spinoza d'essence des choses sont des règles de composition de suites de nombres, règles qui sont par définition les prémisses de l'ensemble des suites ainsi définies.

En d'autre terme, l'essence d'une chose est une idée ou concept conçue à partir des prémisses de l'édifice logique conçu pour entendre cette chose.

E2-P44 fait référence à E1-axiome 6. Rappelons que les 7 axiomes de E1 caractérisent peu ou prou un édifice logique fondé sur des prémisses et construit avec une approche démonstrative, axiomatique déductive ou réursive, entendement du 2. genre.

Dans le 3. point du scolie du corollaire de E2-P49, Spinoza décrit les fondements d'une doctrine servant à la vie sociale, doctrine à respecter sous la seule conduite de la raison. L'ensemble de son propos peut être rapporté à un édifice logique dont les prémisses sont justement des éléments de cette doctrine (à « *n'avoir personne en haine, à ne mépriser personne, à ne tourner personne en ridicule, à ne se fâcher contre personne, à ne porter envie à personne* », etc..) les propositions déduites des prémisses citées décrivant la manière de procéder sous la conduite de la raison, à savoir « *selon que le temps et les circonstances le demandent* ».

De même, le scolie de E2-P59 est rendu plus clair en considérant (1) un édifice logique « fermeté » dont les prémisses sont poussés par le « *Désir par lequel chacun s'efforce de conserver son être* » et dont les propositions déduites édictent ce qu'il faut faire sous la conduite de la raison, à savoir *selon que le temps et les circonstances le demandent*, (2) un édifice logique «générosité» dont les prémisses sont poussés par le « *Désir par lequel chacun s'efforce d'aider les autres hommes et de se les attacher par l'amitié* » et dont les propositions déduites édictent ce qu'il faut faire sous la conduite de la raison, à savoir *selon que le temps et les circonstances le demandent*.

Chez Spinoza, la Raison n'est mobilisée que pour indiquer une manière de réaliser quelque chose poussé par ses affects, dont les désirs. D'une certaine manière, affects et raison sont à priori dissociés. Dans notre thèse, toute raison est fondée sur des affects, des désirs, si toutefois une raison est désirée puis mise en œuvre, toujours imparfaitement.

Ce concept d'édifice logique dont les prémisses sont poussées par des affects et dans lequel les propositions déduites définissent ce qu'il faut être et faire sous la conduite de la raison permet de mieux comprendre, dans la démonstration de E4-P17, ce qu'est « *la connaissance vraie du bon et du mauvais* » :

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

des édifices logiques tels ceux de « fermeté » et « générosité » permet d'abord d'établir pour toute proposition si elle est « vraie » ou « fausse » à savoir en accord ou en contradiction avec leur prémisses,

mais lorsque les prémisses de cet édifice sont, par exemple, des principes qui fondent les relations entre les gens, les mœurs, à savoir donc des principes moraux<sup>6</sup> sur la base desquels des jugements peuvent être portés, alors toute proposition envisagée peut être jugée, sous la conduite de la raison, comme « bonne » ou « mauvaise » au regard de ces prémisses, de ses énoncés .. moraux.

Cet édifice logique est donc en accord avec le scolie de E3-P9 et la proposition E4-P8 car même si les propositions sont établies sous la conduite de la raison, elles sont fondées sur des prémisses poussées par les affects et posées préalablement. Toutefois l'objet de E4-P17 est de souligner que même si les prémisses sont poussés par des affects à propos de choses passées, des choses contingentes peuvent être vécues au présent et peuvent provoquer d'autres affects pouvant pousser à d'autres actions que celles procédant raisonnablement des prémisses, comportement bien décrit par Ovide que cite Spinoza (« *Je vois le meilleur et je l'approuve, je fais le pire* »). Néanmoins, nous pouvons préciser la notion de « *connaissance « vraie » du bien et du mal* » (E4-P17) : cette connaissance est d'autant plus « vraie » qu'elle est construite au regard de sa raison selon son ingenium dont ses affects sédimentés (et non selon les affects provoqués par des affections immédiates, par l'imitation des affects ou par la puissance de la multitude) s'il s'agit d'une connaissance d'abord personnelle, ou selon l'ingenium social tel que perçu s'il s'agit d'une connaissance partagée d'un corps social.

Dans le scolie de E4-P18 Spinoza écrit « *il convient d'abord de **montrer** brièvement ici les commandements mêmes de la Raison, afin que chacun perçoive plus facilement quelle est mon opinion* ». Les commandements de la Raison se rapporte, dans ce scolie, au postulat de base ( E2-Postulat 4) « *le corps humain a besoin, pour se conserver, d'un très grand nombre d'autres corps, par lesquels il est continuellement comme régénéré* ».

La raison multiple que nous retenons ne commande rien qui ne soit déjà inscrit, explicitement ou implicitement, dans les prémisses de l'édifice logique sur lesquelles se fondent les dits commandements. Ces prémisses sont ceux désirées et Spinoza nous dévoile son « *opinion* », à savoir ce qu'il désire, à bien sûr mettre en œuvre sous la conduite de la raison ... de cet édifice logique.

---

6 « morale » vient d'un mot latin qui veut dire mœurs, « éthique » vient d'un mot grec qui veut dire mœurs.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Les prémisses posées par Spinoza sont, liste non exhaustive, tout d'abord E2-Postulat 4 cité ci-dessus, puis « *chacun s'aime soi-même, s'efforce, autant qu'il est en lui, de conserver son être .....d'après les lois de sa propre nature* », puis « *A l'homme, il n'est donc rien de plus utile que l'homme* ». Nous admettons que ces prémisses, indémontrables, soient acceptées par tous et constituent donc un bon fondement de cet édifice logique.

Mais les prémisses suivantes, toujours selon l'opinion de Spinoza, sont plus discutables. Tout d'abord « *les hommes ... ne peuvent rien souhaiter de supérieur pour conserver leur être que de convenir tous en toutes choses.... et ....ils cherchent tous en même temps ce qui est utile à tous en commun* » puis « *[ils] sont justes, de bonne foi et honnêtes* », cette dernière prémisse n'étant pas pour nous la « *conséquence* » mais une prémisse préalable à une première proposition tirée des prémisses précédentes : « *il suit que les hommes ... qui cherchent sous la conduite de la Raison ce qui leur est utile, n'appètent rien pour eux-mêmes qu'ils ne désirent pour les autres hommes* », cette proposition étant d'autant plus « vraie » que la prémisse « *[ils] sont justes, de bonne foi et honnêtes* » est retenue préalablement.

D'autres prémisses remplaçant ceux discutés sont possibles et conduisent, par exemple, à la première proposition suivante : « *il suit que des hommes ... qui cherchent sous la conduite de la Raison ce qui leur est utile, (1) appètent tellement pour eux-mêmes qu'ils craignent ne pas l'obtenir ou en obtenir moins si d'autres hommes l'appètent aussi et/ou (2) souhaitent parfois l'obtenir sans trop d'efforts* », en conséquence de quoi il est facile d'imaginer d'autres propositions en particulier si la prémisse « *les hommes sont justes, de bonne foi et honnêtes* » n'est pas retenue.

Enfin, bien qu'étant mise en cause dans notre analyse de l'article (A-1), E4-P35 n'est pas trop modifiée avec notre conception de la Raison. Elle est même identique si la Raison dont on parle correspond à un édifice logique ayant pour prémisses ceux que Spinoza prend en compte dans sa démonstration de E4-P35.

Au lieu de : « *dans la mesure seulement où les hommes vivent sous la conduite de la Raison, ils conviennent nécessairement toujours par nature.* » nous proposons E4-P35 alt : « *dans la mesure seulement où les hommes vivent sous la conduite de raisons dont les prémisses sont similaires et non antagonistes, ils conviennent nécessairement toujours par nature.* », « *nature* » à savoir leur ingenium qui les pousse à désirer et à retenir ces prémisses là.

Comme dans la démonstration de Spinoza, la démonstration de E4-P35 alt mentionnerait des prémisses du type « justice », « soucis du bien commun », « secours mutuel », etc..., prémisses

induisant plutôt une coopération. Par contre, cette démonstration soulignera que si les prémisses des Raisons des uns et des autres relèvent de paradigmes incommensurables (Kuhn) ou même s'ils sont identiques mais intrinsèquement antagonistes, comme « chacun pour soi » et « chacun pour moi », alors si accord il y a il ne sera pas le résultat d'une délibération habermassienne mais plutôt le résultat d'un rapport de force entre puissances d'agir.

Nous pouvons assez facilement reprendre toutes les œuvres de Spinoza dans lesquelles il s'attache à prendre en compte l'humain tel qu'il est, à savoir composant une multitude non homogène. Avec des Raisons multiples dont les prémisses procèdent de ce qui est perçu comme nécessités de la nature et/ou sont poussées in fine par les affects, il est beaucoup plus simple de prendre en compte les humains ET les institutions humaines tel qu'ils-elles sont avec, assez souvent, des prémisses qui procèdent de notions communes, mais parfois des prémisses qui procèdent de paradigmes incommensurables. C'est ce que nous proposons dans le chapitre « *Raisons multiples selon les affects dans le T.P* ».

Mais tout d'abord, nous prenons en compte ces raisons multiples, connaissance du 2. genre, pour proposer un lien entre les 3 genres de connaissance et pour souligner la pertinence épistémique des 4 modes de perception de l'entendement décrites dans le T.R.E. lorsqu'il s'agit d'apprécier une raison particulière, avec son édifice d'idées qui se tiennent (plus ou moins!), à propos d'une chose, raison souvent considérée comme « vraie » au moins par ceux qui la défendent.

## **Les 3 genres de connaissance et les 4 modes de perception de l'entendement**

La thèse des raisons multiples à savoir que sur un même sujet il y a possibilité de plusieurs connaissances du 2. genre, de plusieurs édifices d'idées qui se tiennent, chacun étant fondé sur des prémisses différentes, parfois incommensurables (Kuhn), permet de mieux cerner (1) les 3 genres de connaissances, (2) l'intérêt épistémique de considérer les 4 modes de perception décrite dans le T.R.E. pour discerner le vrai. Ces 2 points sont abordés dans les 2 paragraphes suivants.

### ***Relations entre les 3 genres de connaissance***

Selon le scolie 2 de E2-P40, les 3 genres de connaissance sont (1) connaissance du premier genre, opinion, ou imagination, (2) Raison et connaissance du second genre, (3) Science intuitive dont connaissance adéquate de l'essence des choses.

Spinoza ne définit pas « l'essence d'une chose ». Toutefois, dans ce même scolie, ainsi que dans



## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

le T.R.E., Spinoza donne un exemple de l'essence d'une chose : la définition de l'homothétie, à savoir la prémisse qui définit l'homothétie quel que soit les 3 premiers nombres considérés.

Par analogie avec cet exemple nous définissons comme « essence d'une chose » les prémisses de l'édifice d'idées « qui se tiennent » permettant d'entendre cette chose, à savoir les prémisses d'une connaissance du 2. genre de cette chose. La connaissance du 3. genre d'une chose est donc la connaissance des prémisses fondant la connaissance du 2. genre de cette chose. La connaissance des prémisses permet également d'imaginer d'autres idées puis de les élaborer et de démontrer leur cohérence avec ces prémisses et d'autres idées « vraies » de cet édifice. C'est en cela que cette connaissance du 3. genre est intuitive et permet, par exemple, de prévoir des phénomènes non encore perçus, d'imaginer (connaissance du 1. genre) puis de prouver comme « vraies » (connaissance du 2. genre) de nouvelles propositions et théorèmes.

En effet, seule la connaissance du 2. genre permet de dire et de partager le vrai à propos d'une chose, d'un sujet, une condition nécessaire étant que cette chose, ce sujet traité, puisse être saisie avec une connaissance du 2. genre. Lorsque le sujet traité ne relève que de l'opinion, cela est difficile. C'est également difficile lorsqu'il faut saisir des phénomènes aléatoires, non probabilisables, tels ceux procédant des affects : le concept de « cause immédiate », cher à Spinoza, n'est pas adapté.

Toutefois, même pour une chose de la nature pour laquelle la plupart des prémisses procèdent de la nécessité de sa nature, certaines prémisses de l'édifice logique peuvent être poussées par les affects : l'essence d'une chose n'existe donc pas en soi dans la chose, c'est une idée conçue à propos de cette chose.

En mobilisant Alquié<sup>7</sup> et M.A. Gleizer<sup>8</sup> nous considérons comme idée « vraie » une idée en adéquation, en cohérence, avec les autres idées déjà considérées comme « vraies » dans l'édifice logique construit pour l'entendement du 2. genre d'une chose. Il s'agit d'une vérité intrinsèque. Si cette chose correspond à un objet qui existe (dans l'étendue), alors les idées doivent correspondre avec cet objet, vérité extrinsèque. Toutefois cette chose peut ne correspondre à aucun objet qui existe, ainsi une chose mathématique, ou un ouvrage pensé mais non construit comme l'écrit Spinoza dans T.R.E. &69 : « *Si un ouvrier conçoit un ouvrage avec ordre, bien que cet ouvrage n'ait jamais existé et même ne doive jamais exister, sa pensée est néanmoins vraie* ». Il y a primauté du « vrai » intrinsèque : « *Quant à ce qui constitue la forme du vrai, il est certain que la pensée*

---

7 « Le naturalisme spinoziste et les mathématiques »

8 « Remarques sur le problème de la vérité chez Spinoza » in Philonsorbonne 5/2011

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

*vraie ne se distingue pas seulement de la fausse par une dénomination extrinsèque, mais surtout par une dénomination intrinsèque* » (T.R.E. &69).

A propos d'une chose, un lien direct peut être établi entre connaissances du 1. et 3. genre de cette chose, lien ensuite « éprouvé » comme vrai ou faux en mobilisant la connaissance du 2. genre de cette chose, et ce autant à propos de l'opinion que de l'imagination<sup>9</sup> :

lien de opinions à idée vraie dans la pensée (si besoin en posant de nouvelles prémisses pour construire l'édifice logique).

Lien de chose imaginée à chose vraie dans la pensée (si besoin en posant de nouvelles prémisses pour construire l'édifice logique) puis existante dans l'étendue (analogie avec l'artisan que Spinoza évoque dans T.R.E. &69 ou avec brevets d'invention : procédés de fabrication compréhensible et suffisant pour un homme de l'art).

Rappelons que dans le scolie de E2-P17 Spinoza considère « imaginer » « *comme une vertu de sa nature [de l'esprit], et non comme un vice ; surtout si cette faculté d'imaginer dépendait de sa nature seule, c'est-à-dire (selon la définition 7, partie I) si cette faculté d'imaginer de l'esprit était libre* »: imaginer dans un état de libre-nécessité est une vertu de l'Esprit. Dans ce même scolie il précise l'erreur potentielle de l'imagination : « *les imaginations de l'esprit, considérées en soi, ne contiennent pas d'erreur, autrement dit que l'esprit n'est pas dans l'erreur parce qu'il imagine, mais en tant seulement qu'il est considéré comme privé de l'idée qui exclue l'existence de ces choses qu'il imagine comme lui étant présentes* ». L'imagination se révèle être une vertu dès que la chose imaginée existe pour celui qui l'imagine ET pour d'autres, à savoir qu'elle leur est perceptible et leur affecte donc le corps et/ou leur pensée, et pour la pensée sur le mode affect et/ou entendement.

Celui qui imagine la chose n'est pas conduit, par définition de la connaissance du 1. genre, par une raison, connaissance du 2. genre, mais par une intuition poussée par un affect (désir, crainte?), et il a une idée plus ou moins claire de l'essence de cette chose, essence souvent très peu explicite. Cette idée de la chose imaginée est plus claire lorsqu'elle l'est au regard de prémisses déjà posées même si elle est ensuite difficile à démontrer à l'instar d'un « nouveau » théorème mathématique. Pour peu qu'il en parle, cette chose est perçue au mieux par cette essence, ébauche de connaissance du 3. genre, par celui qui écoute et par celui qui en parle. Il y a donc un lien entre connaissance du

---

<sup>9</sup> Rappel de la définition dans la démonstration de E5-P35 : « *L'imagination est l'idée par laquelle l'esprit considère une chose comme présente* »

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

1. genre et du 3. genre dans l'hypothèse ou l'objet imaginée est « en cours d'existence ». Ce n'est qu'une fois que l'essence est suffisamment conçue ou saisie, certes imparfaitement et parfois avec quelques différences entre celui qui imagine et l'écouter qui ne fait que percevoir plus ou moins intuitivement, qu'un édifice d'idées « qui se tiennent » est possible, connaissance du 2. genre, car l'essence, même saisie imparfaitement, doit comprendre les prémisses *nouvelles* nécessaires pour fonder *ensuite* cet édifice d'idées qui se tiennent, édifice permettant *ensuite* bien des choses, ex : construire réellement cette chose imaginée (ex : œuvre d'art), élaborer un brevet d'invention ou une nouvelle théorie ou concept, faire mieux entendre cette chose imaginée et maintenant existante à d'autres au moins par raisonnement du 2. genre.

Nous écrivons prémisses *nouvelles* car la caractéristique commune de choses imaginées vraiment nouvelles est la nouveauté de certaines prémisses ou paradigmes permettant de la saisir soit par connaissance intuitive, soit en comprenant l'édifice d'idées qui permet de saisir cette chose imaginée.

Nous écrivons *ensuite* pour bien montrer qu'il y a d'abord passage entre connaissance du 1. genre, imagination, et connaissance du 3. genre, connaissance de l'essence de cette chose, l'édifice d'idées « qui se tiennent », connaissance du 2. genre, étant construit *ensuite* et validant, surtout pour ceux qui ne sont pas « intuitifs », l'existence de cette chose imaginée et donc le lien entre l'imagination et le réel.

Ce recours à la connaissance du 2. genre nous semble essentiel pour expliciter des critères du « vrai », en mobilisant également les 4 modes de perception de la connaissance, et pour souligner que ce qui est « vrai » ne l'est pas forcément pour tout le monde, même de « bonne foi » : certaines choses, certaines prémisses, sont « inentendables ».

Ce recours à la connaissance du 2. genre pour passer de l'imagination à une chose « vraie » faisant consensus permet de considérer 3 difficultés : (1) lorsque les prémisses trouvées à propos de la chose imaginée ne permettent pas de construire un édifice d'idées qui se tiennent à propos de cette chose, (2) lorsque des prémisses nécessaires sont inentendables par celui qui imagine, (3) lorsque des prémisses posées sont inentendables par celui qui écoute :

(1-) A l'instar de l'ouvrier que Spinoza évoque dans T.R.E. &69, toute personne imaginant une chose et souhaitant être conduit par la raison tente de construire un édifice logique d'idées qui se tiennent à propos de cette chose et établit donc les prémisses sur lesquelles il fonde son édifice. Parmi ces prémisses, certaines sont déduites de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

cette chose, nécessités qui peuvent conduire à renoncer à cette chose, d'autres sont poussées par ses affects, ses désirs et certaines de ces prémisses peuvent être contradictoires avec d'autres ou avec des prémisses déduites de nécessités de la nature de cette chose, contradictions qui le conduisent également à renoncer à cette chose.

(2-) La personne peut tellement désirer la chose imaginée, pour toutes sortes de « raisons », qu'elle peut refuser d'être conduit par la raison en adoptant une démarche d'entendement du 2. genre de crainte de perdre ses illusions en ne pouvant établir les prémisses nécessaires à la fondation d'un édifice d'idées qui se tiennent à propos de cette chose. En particulier, l'arithmétique du 2. genre (les 6 axiomes de E1), désirée par tous ceux ayant la volition d'être sous la conduite de la raison, peut être détestée par d'autres car elle peut leur montrer la chimère de leur imagination lorsque des prémisses fondées sur les nécessités de la nature de la chose montrent la détermination de toute chose, détermination non désirée par ces autres au point qu'ils préfèrent faire l'autruche !

En se limitant à « leurs » prémisses, celles qu'ils souhaitent, ils peuvent bien sûr construire un édifice d'idées qui se tiennent « à peu près » à propos de cette chose et donner l'illusion à d'autres que « c'est crédible ». Ce processus conduit à des escroqueries et autres « fake news » et « théories du complot », parfois difficile à remettre en cause, à contester.

Contester cet édifice en analysant sa rigueur, sa cohérence, sa « logique » est difficile car d'après Gödel, une théorie, un édifice logique d'idées qui se tiennent, aussi bien construit soit-il sur des prémisses solides, n'est jamais parfait : il y a toujours de l'incomplétude, de l'incohérence, des propositions non décidables. Aussi, pour contester toute théorie, il vaut mieux (1-) remonter aux prémisses posées, repérer directement celles qui sont par exemple des « prénotions » (Durkheim), des « préjugés » (en prenant en compte l'imitation des affects et la puissance de la multitude), etc.. et/ou (2-) considérer le mode de perception qui a conduit à une prémisse douteuse (voir ci-dessous).

(3-) La 3. difficulté à cette connaissance du 3. genre validée par une connaissance du 2. genre est la nouveauté des prémisses posées, nouveauté pouvant rendre très difficile l'entendement par beaucoup, ces nouvelles prémisses pouvant être perçues comme incommensurables (comme pourrait le dire Kuhn), « inentendables » ou, même si elles sont entendues, inadmissibles par beaucoup d'autres. Les exemples dans les sciences dures aussi bien que dans les sciences humaines sont nombreux. Cela est également assez fréquent à propos d'œuvres d'art contemporaines, musique par exemple absolument inaudible pour un public « non averti » même lorsqu'elle est décrite selon un entendement du 2. genre, quasi « scientifiquement » comme l'est la musique dodécaphonique

fondée sur les prémisses établies par Arnold Schönberg et Alban Berg.

### **Modes de perception de l'entendement et critères du « vrai »**

Du fait de notre thèse (*il n'y a pas de raison unique, « objective », à propos d'une chose, il peut y en avoir de multiples*), pour passer de l'imagination à une chose « vraie » faisant consensus, il ne peut y avoir la tentation de parler d'écart « objectif » entre la chose imaginée et la chose existante donc « vraie », à savoir écart entre les premières prémisses de la chose imaginée et celles supposées « objectives » de la chose existante.

Cela ne veut pas dire que tout ou rien n'est « vrai » ou du moins crédible, partageable avec d'autres en tant qu'entendements communs !

Spinoza nous suggère une grille d'analyse permettant de ne pas tomber dans ce relativisme et de dire ce qui semble « vrai », grille fondée sur les 4 modes de perception de l'entendement décrits dans le T.R.E., à savoir (1) par ouïe-dire, (2) par expérience vague, (3) par perception où nous concluons une chose d'une autre chose, mais non d'une manière adéquate et enfin (4) qui nous fait saisir la chose par la seule vertu de son essence, ou bien par la connaissance que nous avons de sa cause immédiate. En particulier, la perception par « ouïe-dire », « expérience vague » et « perception où nous concluons une chose d'une autre chose, mais non d'une manière adéquate » de tout un chacun peut le pousser à construire ou à partager bien des « fake news » ou théories fumeuses. Par contre la 4. perception, qui est une sorte de pré- connaissance du 3. genre (*saisir la chose par la seule vertu de son essence*), ou qui a la rigueur de la connaissance du 2. genre (*la connaissance que nous avons de sa cause immédiate*, cause qui peut être elle même l'effet de causes immédiates, et ainsi de suite pour construire une suite cohérente de causes et d'effets) permet de construire un édifice d'idées qui se tiennent, fondé sur des prémisses crédibles, bref, permet une connaissance « vraie » de la chose.

Analyser les modes de perception qui préludent à tout entendement, du 1. au 3. genre de tout un chacun puis analyser les affects (dont ceux provoqués par l'imitation des affects et la puissance de la multitude) qui ont poussé<sup>10</sup> à avoir l'un de ces modes de perception est d'un grand intérêt épistémique notamment lorsque ce « tout un chacun » est un chercheur, par exemple un sociologue tel que le préconise Durkheim et Bourdieu<sup>11</sup>. C'est l'objet de l'article « (D-3) *Discussion avec Kant, Marx, Rawls, Walzer, Bourdieu, etc..* ».

---

10 A ce propos voir l'article (D-2) *Article sur émotions épistémiques* mobilisant des auteurs contemporains comme G. Origg.

11 Durkheim : « *Les règles de la méthode sociologique* » ; Bourdieu : « *le métier de sociologue* »

## Raisons multiples selon les affects dans le T.P.

L'objet du T.P. est de proposer 3 types d'États civils (Monarchie, aristocratie, démocratie). Spinoza y « *explique comment doit être organisée une société, soit monarchique, soit aristocratique, pour qu'elle ne dégénère pas en tyrannie et que la paix et la liberté des citoyens n'y éprouvent aucune atteinte* »<sup>12</sup> ou montre « *comment une société où existe le régime monarchique, et aussi une société où les meilleurs ont le pouvoir, doivent être instituées pour ne pas être précipitées dans la tyrannie et pour que la paix et la liberté des citoyens demeurent inviolées*<sup>13</sup> ». Dans le T.P. Spinoza décrit donc des États civils selon ses désirs avec des gouvernants vertueux mais pour des gens tels qu'ils sont. Dans son argumentaire Spinoza oppose souvent État civil et État de nature, État de nature caractérisé en particulier par le comportement qu'y auraient les humains. Nous considérons que ces comportements existent également dans un État civil, les humains étant tels qu'ils sont, à savoir chacun pouvant avoir, d'après notre thèse, sa raison, à propos de toute chose, dont certaines prémisses sont poussées par ses affects.

Dans les deux paragraphes suivants nous argumentons l'abandon et la suppression du concept d'État de nature en le remplaçant par le concept de raisons multiples et enfin nous prenons explicitement en compte dans le T.P. des humains gouvernants ou gouvernés ayant à propos de toute chose, dont des choses relatives à la vie en société, chacun sa raison ou même pas de raison du tout, raison ou non raison conduisant à des comportements pouvant être « classés » par Spinoza dans l'État de nature.

### **Discussion et abandon du concept « État de nature »**

Il y a la Nature mais il n'y a pas d'État de nature : L'État de nature est une « *abstraction* » (Matheron) qui n'existe que dans l'imaginaire de Hobbes, Spinoza, Rousseau, etc.. et qui ne correspond en rien à la réalité perçue, par exemple, par des naturalistes comme Darwin et ses successeurs, ex : l'image du loup chez Hobbes est manifestement fautive selon les connaissances actuelles de la vie des loups, plutôt en meute solidaire. A propos de l'État de nature, Appuhn, dans sa traduction du T.P., note que « *La même idée (de l'État de nature) se trouve chez Hobbes : « l'état des républiques entre elles est celui de nature, c'est-à-dire un état de guerre et d'hostilité »* », à savoir que État de nature = état de guerre et d'hostilité. Hobbes et Spinoza imaginent de la même manière « l'État de nature ». Cet « état de guerre et d'hostilité » peut exister ou non entre États mais

---

12 Sous-titre du T.P., traduction Saisset

13 Sous-titre du T.P., traduction Appuhn

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

également à l'intérieur de maints États civils, et dans bien des domaines selon les prémisses qui les fondent, et même exister assez librement, ex : libre concurrence causant des affections d'importance sur les humains.

Selon Spinoza l'homme est une chose parmi toutes les choses de la Nature, Nature ou Univers qui ne procède d'aucune transcendance, qui est sans finalité, sans harmonie préétablie, sans « bien » ni « mal », et dans lequel toute chose est déterminée par d'autres choses et rien d'autres.

Par contre le postulat « *Autant de puissance autant de droits* » qui caractériserait les relations entre humains dans un État de nature (selon Spinoza T.P. 2-4) peut exister dans tout État civil selon ses prémisses ou selon les prémisses de certaines de ses organisations, en reprenant, par exemple, l'anthropologie politique de Machiavel<sup>14</sup>. La réalité de ce postulat conduit souvent à l'oppression, oppression qui peut être analysée en mobilisant Marx, Foucault, Walzer, I.M. Young et bien d'autres.

Nous proposons donc d'analyser l'utilisation du concept « État de nature » par Spinoza pour montrer ensuite que sans ce concept la philosophie de Spinoza est encore plus pertinente de nos jours lorsqu'y est prise en compte des raisons multiples à propos de toute chose dont certaines prémisses sont poussées par les affects.

Nous notons incidemment que ce concept « État de nature » est plutôt un épouvantail agité dans l'argumentaire pour faire accepter, par la raison ou la force, l'État civil qui devrait exister selon Spinoza. Cette utilisation conduit à la proposition : *mieux vaut, pour le peuple, le faire obéir à tout prix plutôt que de le laisser « retomber » à l'État de nature.*

L'analyse de l'utilisation de ce concept d'État de nature est faite en considérant l'Éthique et le T.P.

La conclusion de cette analyse est que le comportement des humains et les relations humaines caractérisant l'État de nature ne sont de fait que des comportements et des relations qui peuvent exister dans des États civils, que cela plaise ou non, qu'ils soient qualifiés de « sauvages », de « sans foi ni lois », « d'inhumains », etc....

**Dans l'Éthique**, ce n'est que dans le scolie 2 de E4-P37 que Spinoza écrit qu'il « *parle un peu de l'état naturel et de l'état social de l'homme* » :

*« par le droit souverain de la Nature, chacun juge de ce qui est bon, de ce qui est mauvais, et*

---

<sup>14</sup> Une minorité veut le pouvoir et dominer, une majorité veut simplement être libre, s'occuper de ses affaires, ne pas être dominé et ne pas dominer les autres.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

*pourvoit à son utilité d'après sa disposition, et se venge, et s'efforce de conserver ce qu'il aime et de détruire ce qu'il a en haine* ». Cette première phrase qui caractérise un comportement humain vaut aussi dans un État civil. Ce comportement existe comme d'autres existent dans un État civil, cet État civil ne réglant pas tous les détails de la vie sociale des humains. Par contre, rien ne fonde à établir que ce comportement est une caractéristique de la Nature, propre à l'État de nature, sauf à poser que par définition l'État de nature se caractérise par de tels comportements de la part des humains et des bêtes, ce qui serait contesté par bien des naturalistes.

Dans ce même scolie, Spinoza explique « *Que si les hommes vivaient sous la conduite de la Raison, chacun posséderait son propre droit sans aucun dommage pour autrui. Mais comme ils sont soumis à des sentiments qui surpassent de beaucoup la puissance ou la vertu humaine, ils sont donc diversement entraînés, et sont contraires les uns aux autres, alors qu'ils ont besoin d'un mutuel secours (selon le scolie de la proposition 35 (E4-P35))* ».

Notons que dans le scolie de E4-P35, Spinoza oppose les actions des hommes, sous la conduite de la Raison, aux actions des bêtes, celles-ci étant donc à l'État de nature et n'étant poussées que par leurs passions. Cette opposition manichéenne entre d'une part [*État civil et « sous la conduite de la Raison »*] et d'autre part [*État naturel et « poussés par ses passions »*] sous-tend tout ce scolie 2 de E4-P37 et est très explicite. Dans l'État naturel, les hommes seraient soit seuls (mais Spinoza souligne dans le scolie de E4-P35 que les hommes « *ne peuvent guère mener une vie solitaire* »), soit « *contraires les uns aux autres* ». Nous prenons acte du postulat que les hommes ne peuvent vivre en solitaire et en conséquence nous disons « *ils ont besoin des autres* »<sup>15</sup>. Poussés par ce besoin ou désir, certains hommes ont recours aux autres avec une prémisse « *chacun pour moi* » (ce qui semble envelopper « *sont contraires les uns aux autres* » car pourquoi être *contraire* si ce n'est dans le but d'augmenter sa puissance au détriment de celle d'autrui), comportement qui serait typique d'un État de nature, et d'autres ont recours au « *mutuel secours* » avec une prémisse « *bien commun* » ce qui serait typique d'un État civil, du moins de celui désiré et préconisé par Spinoza. De fait, ces 2 comportements désirés, que ce soit sous la conduite de la raison ou poussés par les passions, coexistent dans tout État civil avec bien d'autres, les humains étant ce qu'ils sont.

Dans la suite de ce scolie 2 de E4-P37, Spinoza appelle « *État* » l'État dont la société « *revendique pour elle-même le droit que chacun a de se venger et de juger du bon et du mauvais, et qu'elle ait par conséquent le pouvoir de prescrire une commune manière de vivre, de faire des*

---

15 Note 83 de la trad du T.P. Par Appuhn : « *L'état social n'est donc rien d'autre que l'état "naturel" de l'homme : TP, III, §03, EIV, 35* ». Dit autrement, le besoin des autres est une nécessité de la nature de l'homme.



## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

*lois et de les garantir, non par la Raison qui ne peut réprimer les sentiments, mais par des menaces* ». Il s'agirait du minimum d'un État régalien, sauf qu'il y a de multiples prémisses possibles pour fonder cet État en particulier pour « *juger du bon et du mauvais, et .. prescrire une commune manière de vivre, de faire des lois et de les garantir* ». Pour Spinoza, il va (presque) de soi que « bien commun », « mutuel secours » caractérisent ces prémisses (prémisses issues d'un « *consentement commun, de ce qui est bon ou de ce qui est mauvais* ») et que tout État civil qui n'aurait pas de telles prémisses serait assimilé à État de nature, ce qui est une classification arbitraire : l'État civil est ce qu'il est, avec la volition de quelques uns, le consentement de certains, l'impuissance ou le désintérêt de beaucoup et la révolte, le plus souvent réprimée, de quelques autres.

Notons que « *sous la conduite de la Raison, chacun posséderait son propre droit sans aucun dommage pour autrui* » limite quelque peu dans un contexte d'État civil la latitude de la libre nécessité (E1-D7 et lettre 58 à Shuller) : il faut certes tenir compte des nécessités de sa nature mais aussi des nécessités de leur nature des humains (et peut être de toute chose de la nature) qui nous affectent, en tout cas dans un État civil tel que rêvé par Spinoza dans E4-P35, à savoir sous la conduite d'une Raison dont les prémisses, contiennent des énoncés performatifs<sup>16</sup> comme « mutuel secours », « biens communs » et à minima « aucun dommage pour autrui » ce qui implique de se soucier des nécessités de la nature des autres.

Dans ce même scolie, Spinoza poursuit « *En outre, dans l'état naturel, ... il n'est rien donné dans la Nature dont on puisse dire que cela appartient à cet homme-ci et non à celui-là ; mais tout est à tous* ». N'importe quel naturaliste serait surpris de cette image de la nature, dans lequel, par exemple, les questions de territoires et de femelles au sein d'une même espèce n'existeraient pas. Ces questions existent bel et bien dans la nature et elles ne sont pas toujours résolues par le postulat « *autant de puissance, autant de droits* ». Dans un État civil elles existent aussi et, selon ses prémisses et ses lois, de telles questions peuvent aussi être « résolues » selon le postulat « *autant de puissance, autant de droits* », par exemple quand la « puissance monétaire » est utilisée pour faire des pressions de toute sorte.

Dans le scolie de E4-P50, Spinoza précise une caractéristique de la nature humaine : « *..je parle expressément ici de l'homme qui vit sous la conduite de la Raison. Celui, en effet, qui n'est mû ni*

<sup>16</sup> En mobilisant John L. Austin (« *Quand dire c'est faire* »), les énoncés procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par les affects, les désirs, sont dits « performatifs ». L'énoncé « mutuel secours » ne procède pas de nécessités de la nature et n'est donc pas déclaratif mais performatif car il suggère une manière de recourir aux autres . Le recours aux autres, quel qu'en soit la manière, est plutôt perçu comme nécessité de la nature, l'homme ne pouvant pas vivre solitaire.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

*par la Raison ni par la pitié à être secourable aux autres, on l'appelle justement inhumain, car il paraît être dissemblable de l'homme* ». Soulignant ce scolie, Sophie Laveran<sup>17</sup> parle du « concept d'inhumanité » que Spinoza évoque donc dans E4-P50 : « l'inhumanité caractérise « *celui que ne meut ni raison ni pitié à être secourable aux autres* » ». En d'autres termes, un homme dans un État de nature, poussé par ses passions et « naturellement » ennemi des autres ne serait pas humain et d'une certaine façon non adapté à un État civil. Toutefois, l'État civil doit s'adapter à tout, même à ce type d'humains et lui-même, selon ses prémisses et sa puissance, peut générer des institutions humaines ayant une partie de ses caractéristiques, à savoir « raisonnable », quoique toujours imparfaitement, et avec la prémisses « *sans pitié à être secourable* ».

Plus loin, en E4-P73, Spinoza écrit : « *L'homme qui est conduit par la Raison est plus libre dans l'État où il vit selon le décret commun, que dans la solitude où il n'obéit qu'à lui seul.* ». Si l'État civil est celui désiré par Spinoza et si l'État de nature est celui imaginé par Spinoza, « y a pas photo » : cette proposition est vraie. Cette proposition est inutile si l'État de nature imaginé n'est plus une prémisses. Par contre, selon les prémisses de l'État civil, surtout si elles ne sont pas issues d'un « *décret commun* », l'humain a une plus ou moins grande latitude à n'obéir « *qu'à lui seul* », à être « *libre-nécessaire* », c'est à dire en tenant compte d'abord de ce qu'il considère comme des « *nécessités de sa nature* », cette latitude étant à corréliser avec sa puissance et son ingenium.

La suppression de ce concept « État de nature » ne change que peu de chose dans la philosophie de Spinoza. Nous le montrons ci-dessous en reprenant l'Éthique et le T.P. La philosophie de Spinoza est encore plus pertinente si on associe cette suppression au concept de raisons multiples (voir article (A-1) *Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose*) caractérisées par leurs prémisses ou énoncés déclaratifs et performatifs<sup>18</sup>, en particulier au niveau des États civils si ceux-ci sont construits sous la conduite d'une Raison.

Dans l'Éthique, l'État de nature n'est donc évoqué que pour y classer des comportements de certains humains, humains tels qu'ils sont et ce dans n'importe quel État civil, à savoir humains dont une des prémisses est « *autant de puissance, autant de droits* » ( T.P. 2-4) et pour qui tout autre humain est un ennemi « *par nature* »<sup>19</sup>. La prise en compte de ces mêmes comportements sans pour autant les classer dans un État de nature ne change rien aux argumentations de Spinoza.

---

17 Sophie Laveran, *Les idées de la nature humaine : l'anthropologie critique et pratique de Spinoza*

18 En mobilisant John L. Austin (« *Quand dire c'est faire* »), les énoncés procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature sont dits déclaratifs, les énoncés poussés par les affects, les désirs sont dits « performatifs ».

19 T.P. 2-14 : « *ils sont entraînés à l'opposé les uns des autres et contrairement les uns aux autres, et d'autant plus redoutables qu'ils ont plus de pouvoir et sont plus habiles et rusés que les autres animaux. Comme maintenant les hommes ... sont très sujets par nature à ces sentiments, ils sont aussi par nature ennemis les uns des autres* »

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Nous remarquons que l'État de nature est également l'épouvantail servant de repoussoir à la destruction d'un État civil et permet d'argumenter sur la pérennité à tout prix d'un État civil, ainsi dans T.P. 7-2 : « *nulle condition n'est plus misérable que celle d'une Cité, la meilleure des Cités, qui commence à s'effondrer, si elle ne tombe tout d'un coup, et qui se précipite dans la servitude* ».

Il est inutile de nommer « État de nature » l'état de tout pays dans lequel des pouvoirs locaux, des milices s'entre-déchirent au gré des luttes entre dominants sur le dos des dominés, pour éprouver tel ou tel affect du fait de ces états de fait, de leurs affections.

Enfin, il nous semble également trop manichéen et réducteur de mobiliser un « État de nature » qui ne serait qu'une abstraction pour mieux comprendre la société politique, comme le propose Matheron et Orléan&Lordon<sup>20</sup> :

La prise en compte de raisons multiples à propos de toute chose dont des prémisses sont poussées par les affects rend beaucoup plus compréhensible la complexité et les multiples dialectiques au sein d'un État civil que ne le fait l'abstraction « État de nature » caractérisée, selon Matheron de la manière suivante : « *(des) individus entièrement dépourvus d'expérience politique et soumis uniquement au jeu aveugle de leurs passions, incapables du moindre usage, même instrumental, de leur raison* » (op. cit., 1994, p. 159), État de nature « *qui, à l'intérieur de celle-ci [la société politique], existe concrètement à titre de moment dépassé et conservé* » (ibid., p. 301), à savoir existe de manière résiduelle, en bruit de fond mais pouvant à tout moment ressurgir ex : extrême droite populiste au pouvoir.

Spinoza, comme beaucoup de philosophes de son époque et de l'antiquité, oppose la figure de celui qui s'attache à être sage, raisonnable, pondéré, prudent et plutôt bienveillant à la figure de celui qui se laisse aller à sa nature, à ses passions (dont colère, jalousie, haine) et en étant « naturellement » malveillant (ennemi). La première figure est associée à l'État civil, la deuxième à l'État de nature, classement bien manichéen. Cette classification existe encore de nos jours (ex : prolétariat aliéné et avant garde consciente, bourgeoisie éclairée et électeur de Le Pen, etc..) accompagnée d'expressions comme « brut de décoffrage » mais aussi dans des discussions quotidiennes durant lesquelles les raisons de fond sont ignorées ou considérées comme non recevables ou incomprises pour éviter de prendre en compte le fond du propos car elles sont

---

20 Dans genèse de l'État et de la monnaie (Lordon, Orléan) : « *même si les hommes ne s'étaient jamais trouvés dans une telle situation, le concept d'état de nature n'en resterait pas moins indispensable à la compréhension et (ce qui revient au même) à la justification de l'état civil* » (Matheron, Ibid., 1988, p. 306)

Matheron (1988), op. cit., p. 300. : « *l'état de nature est une abstraction ; mais une abstraction nécessaire à l'intelligence de la société politique et qui, à l'intérieur de celle-ci, existe concrètement à titre de moment dépassé et conservé* » (ibid., p. 301).

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

conçues et dites laborieusement et avec trop de passions, ce qui est inconvenant et monté en épingle.

L'hypothèse que chaque humain, à propos de toute chose peut être conduit par sa raison poussée par ses affects et par les nécessités de sa nature nous évite toute classification non argumentée et semble procéder d'une anthropologie, celle d'un E.P. Thompson<sup>21</sup>, plus à même de prendre en compte les gens tels qu'ils sont, dans toute leur diversité raisonnable et passionnelle, tout en étant attentifs à tous les types d'affections qu'ils peuvent ressentir.

L'abandon du concept d'«État de nature» étant accompagné de la mobilisation du concept de raisons multiples dont les prémisses procèdent de «nécessités de la nature» de la chose étudiée et des affects, nous conseillons au lecteur de se reporter à l'annexe de l'article (A-1-) sur les concepts «nécessité de sa nature», «lois «naturelles» et «lois civiles».

### **Discussion du T.P. en partant de T.P. 11-4**

Nous proposons de mobiliser la thèse de Raisons multiples poussées par les affects pour discuter le T.P. en commençant par le tout dernier écrit de Spinoza, T.P. 11-4, pour en tirer toute sa potentialité mobilisable pour une philosophie sociale mais aussi pour en corriger les lacunes conceptuelles afin de récuser la démonstration que les femmes seraient par nature incapables de gouverner.

Le début de T.P. 11-4 expose une prémisse fondamentale mobilisable dans toute étude sociale :  
*« est-ce par une loi naturelle ou par une institution que .....? Car si ce n'est que par une institution humaine, assurément aucune raison ne nous oblige à..... »*

La question peut être posée à propos de tout sujet ou toute règle (dans T.P. 11-4, femmes sous le pouvoir des hommes et femmes gouvernées par des hommes qui seuls gouvernent) et 2 alternatives sont alors proposées : SI ce n'est QUE par une institution humaine aucune raison ne nous oblige [à respecter cette règle, loi, obligation, etc..] ; à contrario, et même si cela est implicite, SI c'est par une loi naturelle, la raison nous oblige à respecter cette règle, cette loi naturelle, loi naturelle à relier à une «nécessité de sa nature», car ce n'est là que souligner les limites de la libre nécessité telle que définie dans la lettre 58 à Schuller ainsi que dans E1-D7.

L'alternative de T.P. 11-4 *« Car si ce n'est que par une institution humaine, assurément aucune raison ne nous oblige à..... »* laisse penser que l'exercice d'une libre-nécessité rend envisageable de s'indigner, de s'opposer, de désobéir, de se révolter contre ce que pourrait imposer une institution

---

21 E.P. Thompson « *The Making of the English Working Class* »

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

humaine. Toutefois, Spinoza ayant la plus grande réserve sur la révolte, en particulier dans le T.P., il nous faut préciser ce à quoi peut conduire le fait de prendre acte que « *aucune raison ne nous oblige à.....* ».

La prise en compte de Raisons multiples des institutions et des humains permet de compléter le T.P. et aussi de contredire la conclusion manifestement erronée de la proposition T.P. 11-4 à propos de l'incapacité « naturelle » des femmes à gouverner une institution humaine.

Une des Raisons, un des édifices logiques, d'une institution humaine est certainement celle à propos du choix d'humains pour la gouverner. Comme tout édifice logique, celui à propos du gouvernement de l'institution a des prémisses dont certaines ont trait aux dispositions du potentiel gouverneur, à son *ingenium*, et certaines ont trait à l'institution elle-même (prémisses différentes si c'est une crèche, un sous-marin nucléaire, un ministère, une entreprise, mais aussi prémisses paraissant totalement arbitraires, ex : hérédité nobiliaire), le choix de toutes ces prémisses pouvant conduire à des propositions de recrutement plus ou moins cohérentes (Une fois bien construit, la cohérence d'un édifice logique ne dépend QUE de ses prémisses). Parmi ces prémisses, certaines privilégient certaines caractéristiques de l'*ingenium* du gouverneur envisagé et pas d'autres, en ignorent certaines, donnent plus ou moins de poids à chacune. Certaines prémisses donnent beaucoup de poids à certaines dispositions « naturelles » et beaucoup moins à d'autres. De plus, toutes ces prémisses peuvent être posées sur la base d'entendement du premier genre, de préjugés genrés ou autres, de désirs ou de craintes de toute sorte, etc..

Ceci pour expliquer, autrement que Spinoza ne le fait, l'absence de femmes à des postes de pouvoir : des prémisses conduisent souvent à retenir « raisonnablement » des critères genrés qui privilégient certaines caractéristiques « naturelles » de l'humain, caractéristiques classées comme « mâles » et dédaignent d'autres caractéristiques classées comme « femelles », classement à priori qui conduit à exclure à priori toute candidature féminine.

Une caractéristique du T.P. est le rejet de toute révolte de la part du peuple.

Par les extraits du T.P. relevés et commentés ci-dessous, nous établissons que le rejet par Spinoza de toute révolte de la part des gouvernés est affirmé dans l'hypothèse où (1-) le gouvernement (*quelle qu'en soit la forme (monarchie, aristocratie, démocratie)*) (1-1) œuvre conduit par la raison et (1-2) raison dont les prémisses contiennent des énoncés du type « bien commun et secours mutuel », « justice » et ce en excluant personne où (2-) l'État civil est menacé de destruction à savoir il y a danger à retourner à l'État de nature.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Si ces hypothèses ne sont pas vérifiées, il est permis de s'interroger sur ce que Spinoza aurait préconisé, en accord avec sa définition de la libre-nécessité et de la prémisse de T.P. 11-4. En accord avec Spinoza, en mobilisant conatus et libre-nécessité, nous disons que si les prémisses de l'État civil remettent en cause les nécessités de la nature de sujets et citoyens, ceux-ci, poussés par les affects provoqués par cette grave affection, « ne sont pas obligés de » et peuvent même s'associer pour se rebeller contre ce préjudice commun, comme le souligne Spinoza dans T.P. 3-9 et 6-1.

Nous allons donc reprendre certaines propositions du T.P., les discuter et les compléter non pas en « conservant » implicitement le concept d'État de nature, État étiquetant certains comportements humains poussés par les passions, mais en considérant des raisons multiples aussi bien des organisations que des gouvernants et gouvernés de toute sorte.

Les prémisses du T.P. sont dévoilées dès le titre :

*« Traité Politique où l'on explique comment **doit être** organisée une société.. pour qu'elle ne dégénère pas en tyrannie et que la paix et la liberté des citoyens n'y éprouvent aucune atteinte ».*

Ainsi, le T.P. décrit ce que devrait être une monarchie, une aristocratie, une démocratie idéale. Avec les citations suivantes, nous voyons que cet idéal est commun à ces 3 types de gouvernementalité et se résume en « soucis du bien commun » comme énoncé principal devant inspirer ceux qui exercent le pouvoir. Une fois cette prémisse choisie, peu importe le type de gouvernement.

T.P. 2-4 : *« Par droit naturel j'entends donc les lois mêmes de la nature ou les règles selon lesquelles se font toutes choses, en d'autres termes, la puissance de la nature elle-même; d'où il résulte que le droit de toute la nature et partant le droit de chaque individu s'étend jusqu'où s'étend sa puissance ; et par conséquent tout ce que chaque homme fait d'après les lois de la nature, il le fait du droit suprême de la nature, et **autant il a de puissance, autant il a de droit.** »*

Remarque : A l'État de nature tel qu'imaginé par Spinoza, le droit est donc celui du plus fort. Comme remarqué dans les paragraphes précédents à propos de l'État de nature, le postulat « *autant il a de puissance, autant il a de droit* » est également bien présent dans un État civil et affecte grandement la vie sociale, ex : puissance monétaire.

T.P. 2-13 : *« Si deux individus s'unissent ensemble et associent leurs forces, ils augmentent ainsi leur puissance et par conséquent leur droit; et plus il y aura d'individus ayant aussi formé alliance, plus tous ensemble auront de droit. »*

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Remarque : Certes, mais quelles prémisses fondent leur alliance? Quels autres individus, non associés, sont impactés par cette alliance ?. Poussé par toute sorte d'affects, l'humain s'associe nécessairement à une association qui le plus souvent existe déjà. Souvent même, il n'a pas d'autre choix que de s'y associer, notamment quand l'institution a le monopole de la prise en charge d'une nécessité de sa nature.

T.P. 2-14 : « *Comme maintenant les hommes (ainsi que nous l'avons vu au § 5 de ce chapitre) sont très sujets par nature à ces sentiments (de colère, d'envie, de haine), ils sont aussi par nature ennemis les uns des autres* ».

Remarque : nous devons prendre acte que poussés par toutes sortes d'affects, des humains soient ennemis. La mobilisation de raisons multiples permet de mieux cerner ce qu'est un ennemi : à propos d'une chose ayant trait aux nécessités de sa nature, un humain est ennemi d'un autre si les prémisses de sa raison à propos de cette chose ignorent ou nient les nécessités de la nature de cet autre. Cette caractérisation de « l'ennemi » vaut également entre États ( cf T.P. 3-13).

T.P. 2-15 : « *Ajoutez à cela que les hommes **sans un secours** mutuel pourraient à peine sustenter leur vie et cultiver leur âme. D'où nous concluons que le droit naturel, qui est le propre du genre humain, ne peut guère se concevoir que là où les hommes ont des droits communs* »

Remarque : le « secours mutuel » est un énoncé parmi d'autres inspirant une association (*A « secours » on associe une certaine empathie et l'idée d'humains considérés comme une fin et non seulement comme un moyen*) . La seule proposition indéniable est « *Ajoutez à cela que les hommes **sans un recours** à d'autres pourraient à peine sustenter leur vie et cultiver leur âme* ». Une reformulation plus complète de T.P. 2-15 permet de préciser ce que peut être le « recours à d'autres » :

**T.P. 2-15 alt** : « *Ajoutez à cela que les hommes sans un recours à d'autres pourraient à peine sustenter leur vie et cultiver leur âme. Ce recours peut consister (1-) en une exploitation pure et simple d'autres (par certains les considérant seulement comme des moyens et en ne reconnaissant que pas ou peu les nécessités de leur nature ) ou consister (2-) en un « secours mutuel » caractérisé par « reconnaître et prendre en compte mutuellement les nécessités de la nature de chacun....(E1-D7 valant pour chacun et donc pour l'autre humain considéré comme une fin, ce que chacun se considère, et pas seulement comme un moyen). ..d'où nous concluons que le droit naturel pour tous ne peut guère se concevoir que là où les hommes se reconnaissent des droits communs* ».

Le souci du bien et de « *droits communs* » procède généralement d'une volonté générale. Il n'en

article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

est pas de même de l'autre type de recours évoqué dans ce T.P. 2-15 alt. Nous pouvons supposer que l'exploitation pure et simple d'autres par certains procède de la volonté particulière de ces derniers. Ceci conduit à un complément à T.P. 2-16.

T.P. 2-16 : « *Du reste, tout ce qui lui est commandé par la **volonté générale**, il est tenu d'y obéir, et (par l'article 4 du présent chapitre) on a le droit de l'y forcer.* ».

T.P. 2-16-bis : « *Du reste, tout ce qui lui est commandé par une **volonté particulière**, il n'est pas tenu d'y obéir, et on n'a pas le droit de l'y forcer.* ».

Nous supposons, par exemple, qu'il y a expression d'une « volonté générale » si le commandement est décidé de manière démocratique, les prémisses conduisant raisonnablement à ce commandement étant acceptées. Nous supposons qu'il y a volonté particulière dans le cadre, par exemple, d'un contrat de travail, contrat de subordination. Si les prémisses conduisant raisonnablement ou non au commandement ne sont pas acceptées par le gouverné, celui-ci doit au moins pouvoir se démettre au lieu de se soumettre, poussés par des affects de révolte ou d'indignation.

T.P. 3-3 : « *L'homme, en effet, dans l'ordre social comme dans l'ordre naturel, agit d'après les lois de sa nature et cherche son intérêt.....celui qui se détermine à obéir à tous les ordres de l'État, soit par crainte de sa puissance, soit par amour de la tranquillité, celui-là, sans contredit, pourvoit comme il l'entend à sa sécurité et à son intérêt.* ».

Dans cette proposition, État civil et État naturel ne sont pas distingués (« *dans l'ordre social comme dans l'ordre naturel* ») et l'action d'obéissance est poussée par des affects : désir, crainte, peur, etc.. Notons que dans cette proposition, les affects mentionnés (« *crainte de sa puissance* » ou « *par amour de la tranquillité* ») ne sont ni liés à la nature du « recours » évoqué dans T.P. 2-15 alt, ni à l'ordre donné par l'État. Pourtant, pour quelqu'un qui « *cherche son intérêt* », aussi bien le type de recours que tout ordre de l'État doivent être inspirés par des prémisses auxquelles il adhère, entre autre celles en rapport avec « *sa sécurité et son intérêt* ». En particulier, il peut y adhérer si les prémisses en question lui semblent être inspirées par des nécessités de sa nature (donc en accord avec « *les lois de sa nature* »). S'il n'adhère pas à cet ordre d'une institution humaine (en particulier parce que cet ordre n'est pas conforme aux « *lois de sa nature* » auxquelles l'exercice de sa libre-nécessité lui permet de tenir compte), il peut certes obéir poussé par les 2 affects souvent puissants évoqués par Spinoza (« *crainte de sa puissance* » ou « *par amour de la tranquillité* »), mais pas forcément car « *il n'est pas obligé de* » comme Spinoza l'écrit dans T.P. 11-4 : de multiples comportements de refus sont possibles, du plus frontal (hubris grecque) au plus discret et détourné,



l'air de rien (métis chinoise).

T.P. 3-3 doit être complété en T.P. 3-3 bis pour tenir compte de la discussion ci-dessus.

T.P. 3-5 : « *le corps de l'État devant agir comme par une seule âme, et en conséquence la volonté de l'État devant être tenue pour la volonté de tous, ce que l'État déclare juste et bon on le doit considérer comme déclaré tel par chacun. D'où il suit qu'alors même qu'un sujet estimerait iniques les décrets de l'État, il n'en serait pas moins tenu de les exécuter.* »

L'énoncé « *le corps de l'État devant agir comme par une seule âme...* » relève d'un désir de Spinoza dont la conséquence est *volonté de l'État = volonté de tous* allant jusqu'à conférer à l'État le pouvoir de juger ce qui est « *juste et bon* ». Autrement dit, le désir de Spinoza est que la raison de l'État (raison partagée à priori par ses gouvernants) soit la raison de chacun et les prémisses de cette raison soient les prémisses de chacun, prémisses sur lesquelles se fondent les jugements « *juste et bon* » ou « *injuste et mauvais* ». A minima, ces prémisses devraient être compatibles avec les nécessités de la nature de chacun. Un sujet estime « *inique* » ( « *injuste et mauvais* » ) les décrets de l'État, (1-) soit parce qu'il estime qu'ils sont en contradiction avec les prémisses de l'État, dont celles adéquates avec les nécessités de sa nature de sujet, (2-) soit en contradiction avec ses propres prémisses, notamment en contradiction avec celles qu'il perçoit comme procédant des nécessités de sa nature. En tout état de cause, un décret de l'État qui compromet les nécessités de la nature de ses sujets ne peut être respecté que par la soumission du fait de la «  *Crainte de sa puissance* » ou « *par amour de la tranquillité* », soumission qui peut être révélatrice d'un conatus relativement faible.

T.P. 4-5 : « *la Cité n'admet dans son pouvoir d'autre limite que celle que l'homme observe à l'état de nature, pour rester son propre maître ou ne pas agir en ennemi de lui-même, ne pas se détruire* » puis « *si l'État est tenu de maintenir dans son propre intérêt certaines règles, certaines causes de crainte et de respect, ce n'est pas en vertu des droits civils, mais en vertu du droit naturel ....Quant aux droits civils, ils dépendent du seul décret de l'État, et l'État par conséquent n'est tenu, pour rester libre, que d'agir à son gré, et non pas au gré d'un autre ; rien ne l'oblige de trouver quoi que ce soit bon ou mauvais que ce qu'il décide lui être bon ou mauvais à lui-même* »

Lorsqu'il s'agit d'assurer sa pérennité (effort de persévérer dans son être) L'État, autant vis à vis de ses sujets que vis à vis d'autres États, n'est régi que par les lois naturelles, les nécessités de sa nature. La prémisses politique fondamentale est « *rien n'est pire, pour quiconque, que la disparition de cet État civil* ». Ce conatus, effort à persévérer dans son être, de l'État s'incarne dans le conatus similaire de ses gouvernants.

article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

T.P. 4-6 : « *Quant aux contrats ou aux lois par lesquelles la multitude transfère son droit propre aux mains d'une assemblée ou d'un homme, **il n'est pas douteux qu'on ne doive les violer, quand il y va du salut commun** ; mais dans quel cas le salut commun demande-t-il qu'on viole les lois ou qu'on les observe ? c'est une question que nul particulier n'a le droit de résoudre (par l'article 3 du présent chapitre) ; ce droit n'appartient qu'à celui qui tient le pouvoir et qui seul est l'interprète des lois.* ».

T.P. 4-39 : « *Pour ce qui touche les citoyens, il est évident..... que chacun d'eux est tenu d'obéir à tous les ordres du Roi ou aux édits promulgués par le grand Conseil ... ; cette obéissance est de rigueur, alors même qu'on croirait absurdes les décrets de l'autorité, et l'autorité a le droit d'user de la force pour se faire obéir.* ».

T.P. 3-9 : « *..Car il est certain que les hommes tendent naturellement à s'associer, dès qu'ils ont une crainte commune ou le désir de venger un dommage commun*

T.P. 6-1 : « *si une multitude vient à s'assembler naturellement et à ne former qu'une seule âme, ce n'est point par l'inspiration de la raison, mais par l'effet de quelque **passion commune, telle que l'espérance, la crainte ou le désir de se venger de quelque dommage**.....Or comme la crainte de la solitude est inhérente à tous les hommes, parce que nul, dans la solitude, n'a de forces suffisantes pour se défendre, ni pour se procurer les choses indispensables à la vie, c'est une conséquence nécessaire que les hommes désirent naturellement l'état de société<sup>22</sup> ... ».*

Nous notons d'emblée une contradiction entre T.P. 4-6 et 4-39 d'une part, et T.P. 3-9 et 6-1 d'autre part, surtout si l'on considère que l'association ou l'assemblée évoqués dans T.P. 3-9 et 6-1 se constitue forcément dans un État civil existant, l'abstraction État de nature n'étant pas retenue. Dans T.P. 4-6 (à propos de salut commun) et dans T.P. 4-39 (à propos de lois absurdes), Spinoza écrit que le simple citoyen doit obéir de force ou de gré poussé par l'affect provoqué, ex : par « *crainte de sa puissance* » ou « *par amour de la tranquillité* » (T.P. 3-5), alors qu'il écrit dans T.P. 3-9 et 6-1 que le citoyen est poussé à s'associer à d'autres pour se venger d'un préjudice commun et qu'il écrit, T.P. 11-4, qu'à tout le moins, « *on est pas obligé de* ». Lorsque la vengeance est collective, nous proposons le terme « se révolter » contre ceux dont les affections ont causé ce préjudice commun (*Remarque : il faudrait définir les agissements individuels (vengeance) ou collectifs (révolte) plus ou moins acceptés politiquement et socialement dans un État civil : c'est un des sujets du document « (E-1) L'engagement politique et social : motivations et limites généralement constatées »*). Quant

---

<sup>22</sup> Voir la note 83 de la trad du T.P. par Appuhn : « *L'état social n'est donc rien d'autre que l'état "naturel" de l'homme* »

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

à l'association, elle peut se faire autours d'une organisation sociale déjà existante (ex : syndicat) ou être constituée ad hoc. En nous appuyant sur l'annexe « *de « nécessités de sa nature » à lois « naturelles » et civiles »* de l'article (A-1-), **nous assimilons** *remise en cause du salut commun, lois absurdes et préjudices communs à une remise en cause des nécessités de la nature de nombre de citoyens*, nécessités de leur nature pris en compte dans les prémisses de leur propres raisons. Cette remise en cause des nécessités de la nature de nombre de citoyens par l'État civil peut exister dès l'origine si les prémisses fondamentales de l'État civil sont fondées sur celles des dominants ayant mis en place cet État de droit et non sur les nécessités de la nature du plus grand nombre ou des plus fragiles. Et même si l'on suppose, comme Spinoza le désire, que les prémisses de l'État civil procèdent des nécessités de la nature du plus grand nombre ou des plus fragiles, il peut se faire aussi que certaines lois soient contraires à ces prémisses fondamentales car fondées sur les nécessités de la nature ou les affects des gouvernants qui les promulguent, gouvernants peut-être désireux de se conformer aux prémisses de l'État mais dont les affects du moment peuvent être provoqués par imitation des affects (ex : lobbies et copinage) ou par puissance d'une multitude (ex : les entreprises mondialisées), affects du moment procédant également de leurs propres prémisses poussées entre autre par leur conatus et les nécessités de leur nature. Bref, les affects du moment peuvent grandement pousser les gouvernants à ignorer les prémisses de l'État et donc à ignorer par la même les nécessités de la nature des gouvernés .. et provoquer peut être chez eux des désirs de vengeance de ce préjudice ou plus simplement de désir de remettre les choses en cohérence avec les prémisses de l'État ou plus complètement de changer les prémisses de l'État civil (révolution!).

T.P. 7-1 : « ..car les fondements de l'État doivent être considérés comme les décrets éternels du Roi, de sorte que si le Roi vient à donner un ordre contraire aux bases de l'État, ses ministres lui **obéissent encore en refusant** d'exécuter ses volontés. » ou (trad Appuhn) « *car les principes fondamentaux de l'État doivent être regardés comme des décrets éternels du roi, de telle façon que ses serviteurs lui obéissent en réalité quand ils refusent d'exécuter les ordres donnés par lui parce qu'ils sont contraires aux principes fondamentaux de l'État* ».

Seuls ceux dans le cercle du pouvoir peuvent s'opposer, refuser, bref désobéir ... en obéissant aux prémisses (« *bases de l'État* » ou « *principes fondamentaux* ») de l'État civil. Implicitement, Spinoza convient que le Roi peut agir selon d'autres prémisses, les siennes. Implicitement également (mais explicitement en T.P. 7-30 à propos du royaume d'Aragon puis dans T.P. 8-20) Spinoza convient que des contre-pouvoirs ou pouvoirs de contrôle doivent veiller au respect des prémisses de l'État, bien souvent en concurrence avec les prémisses des puissants dont les

article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

gouvernants.

*T.P. 7-2 : « nulle condition n'est plus misérable que celle d'une Cité, la meilleure des Cités, qui commence à s'effondrer, si elle ne tombe tout d'un coup, et qui se précipite dans la servitude » .. »Mais si je montre que les principes fondamentaux de l'État monarchique énoncés dans le chapitre précédent sont solides et ne peuvent être renversés, sinon en provoquant l'indignation de la plus grande partie de la population armée ».*

*« l'indignation de la plus grande partie de la population » aura une intensité en fonction de la prise en compte par l'État civil des nécessités de la nature de la population aussi bien dans les prémisses que dans leur mise en œuvre, indignation nourrie de la crainte que ces nécessités soient oubliées ou bafouées par une désorganisation de l'actuel État civil, ou par un autre État civil.*

## Désirs dans les écrits de Spinoza

Les écrits de Spinoza sont des édifices d'idées qui se tiennent, l'Éthique étant même « *démontrée selon la méthode géométrique* »<sup>23</sup>. L'Éthique repose donc sur des prémisses (définitions, axiomes, postulats, ) à l'instar de la géométrie d'Euclide, modèle de raison pour Spinoza. En se fondant sur notre article (A-1-) nous considérons que ces prémisses (1) sont fondées sur ce que Spinoza perçoit comme étant des nécessités de la nature, ou (2) sont poussées par ses affects, ses désirs<sup>24</sup>.

Nous proposons dans ce chapitre de discerner quelques prémisses poussés par ses affects. Pour ce discernement, Spinoza nous propose lui-même des outils appropriés: les 3 genres de connaissances dans l'Éthique et les 4 modes de perception de la connaissance dans le T.R.E. (se reporter dans cet article au chapitre « *Les 3 genres de connaissance et les 4 modes de perception de l'entendement* »).

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les organisations politiques proposées par Spinoza dans le T.P. sont fondées sur des prémisses « secours mutuel », « soucis du bien commun » afin de contribuer à l'objectif suivant désiré par Spinoza : une société instituée pour ne « *pas être précipitée dans la tyrannie et pour que la paix et la liberté des citoyens demeurent inviolées* »<sup>25</sup>. En considérant l'Éthique, nous montrons dans ce chapitre combien ces prémisses semblent être désirées par Spinoza sans pour autant être désirables par tous.

Ce chapitre analyse également le désir de Spinoza d'entendement de l'essence de toute chose accompagné du désir de vivre sous la conduite de la raison,

Ce chapitre analyse enfin la décision, toute décision dont celle de décider d'une action et pas d'une autre et surtout la décision de juger telle chose bonne et telle autre mauvaise et ce pour montrer le bien-fondé et la grande pertinence du scolie de E3-P9<sup>26</sup>

### **Désir d'un État civil « secours mutuel » et « justice sociale »**

Le désir de Spinoza que chacun, dont lui-même, qu'une société, qu'un État (que ce soit une monarchie, une aristocratie, une démocratie, 3 variantes d'État étudiées dans le T.P.) puissent se comporter selon des principes de « bien commun », « de secours mutuel », de justice et d'amour, le

23 Traduction de Guérinot

24 Comme noté dans l'article (A-1) *Argumentation pour des raisons multiples*, des prémisses poussées par des affects intenses peuvent être perçues comme procédant de la nécessité de sa nature.

25 Sous titre du T.P. Traduction Appuhn

26 « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot)

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

tout sous la conduite de la raison est mis en évidence en analysant les écrits (T.T.P., T.P. Éthique) de Spinoza :

34 citations (dont 12 dans E4) font explicitement un lien entre Raison et des énoncés exclusivement dans le même registre : « délivrer d'une commune misère », « biens communs », « salut commun », « secours mutuel », « intérêt d'autrui », « esprit de justice et charité », etc.

15 citations (dont 3 dans E4) font explicitement un lien entre passion et des énoncés exclusivement dans le même registre : « opprimer », « tord fait à autrui », « avare, envieux, ambitieux », « bien particulier », « amour de la gloire », « haine, colère, mépris, etc.... ».

Dans l'article « (A-1) Argumentation pour des raisons multiples » chapitre « Analyse critique de la caractérisation de la Raison par Spinoza », nous avons montré l'absence d'argumentation du 2. genre de connaissance pour « prouver » ce lien entre Raison et énoncés moraux. Que Spinoza écrive que la raison de chacun le conduit à l'aide mutuelle et à la justice signifie simplement que les prémisses de son édifice logique, poussées par ses affects contiennent de tels principes de vie en société car il les désire, et il les désire peut-être pour un autre désir, celui exprimé dans le sous-titre du T.P., à savoir pour ne « *pas être précipitée dans la tyrannie et pour que la paix et la liberté des citoyens demeurent inviolées* ». Cela est certes le désir de bien des humains dominés ou qui craignent de l'être, mais d'autres, plutôt dominants ou désirant l'être, ont d'autres désirs, antagonistes à celui-ci, ex : un désir poussant à la prémisse « chacun pour moi ! ». Nous pouvons supposer que cette crainte de la tyrannie et ce désir de paix et de liberté d'une part, et ce désir de « chacun pour moi » d'autre part, sont deux désirs poussés par les mêmes prémisses fondamentales exposées par Spinoza, à savoir persévérer dans son être (conatus) en étant libre nécessaire, prémisses désirées tellement fondamentales qu'elles peuvent être perçues par Spinoza et tout un chacun comme nécessités de leur nature, ce qui laisse augurer des relations sociales potentiellement conflictuelles.

Les affects qui poussent Spinoza et bien d'autres à désirer de telles modalités de vie en société sont peut-être des affects similaires à ceux des animaux voulant également persévérer dans leur être et qui privilégient « l'aide réciproque » à « la lutte réciproque » comme le soulignent des naturalistes et zoologistes comme Darwin, Kropotkine et Kessler<sup>27</sup>. Même si nous supposons que

---

<sup>27</sup> « L'idée de Kessler était que, à côté de la loi de la Lutte réciproque, il y a dans la nature la loi de l'Aide réciproque, qui est beaucoup plus importante pour le succès de la lutte pour la vie, et surtout pour l'évolution progressive des espèces. Cette hypothèse, qui en réalité n'était que le développement des idées exprimées par Darwin lui-même dans The Descent of Man, me sembla si juste et d'une si grande importance, que dès que j'en eus connaissance (en 1883), je commençai à réunir des documents pour la développer » écrit Kropotkine dans « L'Entraide, un facteur de l'évolution » (1902 ; édition française 1906).

ces animaux sont conduits par une certaine raison, leur raison repose sur des prémisses poussés par leurs affects. Plus fondamentalement, il n'est pas sûr que les animaux s'attachent à vivre sous la conduite de la raison et pourtant ils privilégient « l'aide réciproque » à « la lutte réciproque ». Poussés par quoi ? Certainement leurs affects, mode supposé principal de leur attribut Pensée.

### **Désir d'entendement de toute chose et de sagesse**

Spinoza désire vivre (être, penser, comprendre, agir) sous la conduite de la raison. Bien des affects peuvent pousser à vivre sous la conduite de la raison. En particulier, le désir de persévérer dans son être peut s'accompagner du désir de connaître les choses qui nous affectent, de la crainte de l'imprévisible. Vivre sous la conduite de la raison, connaissance du 2. genre fondée sur la connaissance de tous les déterminismes, de toutes les affections entre les choses, peut donner l'impression de comprendre et même de prévoir. Chez Spinoza, ce désir d'entendement est poussé par un désir qui semble encore plus fort, désir d'une « joie souveraine et durable », désir d'atteindre la « béatitude suprême ».

Ainsi dès le début de E2 : « *Je passe maintenant à l'explication des choses ..... mais de celles-là seulement qui peuvent nous conduire comme par la main à la connaissance de l'Esprit humain et de sa **béatitude suprême**.* » et dans E4-Appendice Chap 4 : « *C'est pourquoi, dans la vie, il est utile en premier lieu de perfectionner l'entendement, autrement dit la Raison, autant que nous le pouvons, et **en cela seul consiste la souveraine félicité ou la béatitude de l'homme**. Car la **béatitude** n'est rien d'autre que la satisfaction même de l'âme,..... C'est pourquoi **la fin suprême de l'homme** qui est conduit par la Raison, c'est-à-dire **le souverain désir**, par lequel il s'étudie à régler tous les autres, est celui qui le porte à se concevoir de façon adéquate, lui-même et toutes les choses qui peuvent tomber sous son intelligence.* » et dans E5-préface : « *J'y traiterai donc de la puissance de la Raison, montrant ce que peut la Raison elle-même sur les sentiments, et ensuite ce qu'est la Liberté de l'Esprit, **autrement dit la Béatitude**. Et par là nous verrons combien **le sage est plus puissant que l'ignorant**.* ».

Le prologue du T.R.E. est une analyse très fine de ce que désire Spinoza, analyse si bien construite qu'elle donne l'impression que la décision suite à cette analyse est rationnelle, process de décision qui est analysé dans le paragraphe suivant, alors que cette décision ne procède pas d'une connaissance du 2. genre.

Spinoza désire éprouver une « *éternité de joie continue et souveraine* » (TRE.&1). Il trouve « *vaine et futile* » toute chose dont les affections peuvent provoquer, chez beaucoup d'autres, des

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

affects de joie peut être intenses mais de courte durée. Dès TRE&1 il postule que l'objet qu'il recherche le conduit à renoncer à tout autre : « *objet qui fût un bien véritable ... par quoi l'âme, renonçant à tout autre, etc...* ». Dès TRE&1, après n'avoir porté que des jugements et évoqué qu'un affect de crainte (« *je voyais qu'aucune des choses, qui étaient pour moi cause ou objet de crainte* »), il fait part d'une première décision : « *je résolus enfin de chercher s'il existait quelque objet qui fût un bien véritable* », décision uniquement poussée par les affects souhaités et les jugements évoqués (une chose est un « *bien véritable* » si elle suscite une « *éternité de joie continue et souveraine* », les autres choses étant « *vaines et futiles* ») et non précédée d'un argumentaire rationnel, d'une approche démonstrative fondée sur des nécessité de sa nature.

En TRE&2, il cite les choses « vaines et futiles » les plus communes d'après lui à savoir « *richesse, honneur, plaisir des sens* » en postulant de nouveau, pour ce qui le concerne, qu'il faudrait donc les abandonner pour s' « *appliquer sérieusement à quelque entreprise nouvelle* », sans encore préciser quelle est cette entreprise nouvelle.

Une « explication » est donnée en TRE.&3 : « *..chacun d'eux distrait l'esprit de toute pensée relative à un autre bien* ». Les préférences de Spinoza pour certaines joies autant que ses postulats d'exclusion, dont cette « explication » qui ne vaut que pour lui, sont les prémisses importantes de son édifice logique et de son raisonnement.

Puis Spinoza ne fait que décrire plus précisément ce qu'il reproche à ces choses vaines et futiles que sont « *richesse, honneur, plaisir des sens* », bref « *choses périssables* » (TRE.&9) tout en concédant ensuite dans TRE.&11 « *si on les [ces choses] recherche comme des moyens, ils ne dépasseront pas une certaine mesure, et, loin de nuire, contribueront beaucoup à l'atteinte de la fin qu'on se propose ainsi que nous le montrerons en son temps* », comme quoi son postulat d'exclusion n'est pas léonin : l'arithmétique est assez floue pour tenir compte, au moins, des « *nécessités de sa nature* » (dans TRE&17 (« *il est nécessaire que nous vivions* ») : (1) avoir quelques moyens de vivre, (2) quelques plaisirs quotidiens et (3) un minimum de reconnaissance, ces 3 points étant explicités en TRE&17.

Reprenant sa résolution de TRE&1, Spinoza dit ensuite vouloir rechercher un « *bien véritable* » tout en relativisant « *une seule et même chose pouvant être appelée bonne et mauvaise suivant l'aspect sous lequel on la considère* » (TRE.&12), phrase ayant même signification pour nous que « *une seule et même chose pouvant être appelée bonne et mauvaise selon les prémisses de l'édifice logique mobilisé pour la considérer* » avec « **aspect** » = « *prémisses* » et ce plus en accord avec le



## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

scolie de E3-P9<sup>28</sup> que cette citation de Spinoza, les prémisses étant selon nous poussés in fine<sup>29</sup> par les affects.

Spinoza postule ensuite que pour lui la chose dont les affections lui provoqueraient les affects de joie qu'il désire est l'entendement de l'essence de toute chose (à partir de TRE&19-4). Il s'agit bien d'un postulat, poussé par ses affects. En effet, aucune approche démonstrative ne permet de démontrer que parmi les choses citées (honneurs, richesses, plaisirs de la vie, entendement de toute chose) l'une soit meilleure que l'autre : l'appréciation faite est uniquement fonction de la nature et de l'intensité des affects escomptés être éprouvés par chacun du fait de son ingenium, dont ses affects sédimentés, mais aussi du fait d'affections du type imitation des affects ou puissance de la multitude. De plus, il n'y a pas que l'entendement de l'essence des choses qui procure la joie désirée par Spinoza. Pour d'autres, le même type de joie est provoquée par s'occuper d'un potager et d'un jardin d'agrément. Aucun raisonnement ne permet à priori de démontrer que l'entendement c'est « mieux » que le jardin, sauf un raisonnement dont les prémisses ont déjà pris en compte ce type de préférence (ex : occupation intellectuelle avec d'autres plutôt que manuelle et seul).

### **Sagesse : conscience de multiples raisons à propos de toute chose ?**

Le tout dernier scolie de E5 (E5-P42) suggère une définition du sage et de l'ignorant : « ..il apparaît combien le Sage est supérieur, et combien il est plus puissant que l'ignorant qui est poussé par ses seuls penchants. L'ignorant, en effet, outre qu'il est poussé de beaucoup de façons par les causes extérieures ....., vit en outre presque inconscient de soi-même, .. et des choses, et sitôt qu'il cesse de pâtir, il cesse en même temps aussi d'être... Le sage au contraire, en tant qu'il est considéré comme tel, comme son âme s'émeut à peine, mais que, ... il est conscient de soi-même, ....., et des choses, ne cesse jamais d'être ».

Les citations, rappelées en début de ce chapitre, du prologue de E2, de l'appendice de E4, du prologue de E5 insistent sur la nécessité d'une connaissance de toute chose au moins du 2. genre pour accéder à la sagesse. L'hypothèse qu'il y ait plusieurs connaissances de toute chose du 2. genre renforce encore la pertinence de ce qui caractérise le sage, à savoir « qu'il est considéré comme tel, comme son âme s'émeut à peine, mais que, ... il est conscient de soi-même, ....., et des choses, ne cesse jamais d'être ».

---

28 « Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons »

29 « in fine » car il peut y avoir emboîtements d'édifices logiques, quelques propositions de ceux en amont étant axiomes de ceux en aval, et les axiomes de l'édifice le plus en amont étant eux poussés par des affects et/ou ce qui est considéré comme « nécessité de la nature ».

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

Au regard de l'entendement, nous proposons la caractéristique suivante du sage :

(1-) le sage a la capacité à poser ou à considérer différentes prémisses pour édifier ou entendre différentes raisons ou édifice d'idées qui se tiennent à propos de toute chose. « *Conscient de lui-même* [et des autres] » il a la capacité à reconnaître (1-) les modes de perception (ouïe dire ou les 3 autres.) mobilisés pour édifier ces idées, (2-) les affects qui poussent les prémisses<sup>30</sup> des différentes connaissances du 2. genre d'une chose : les affects sédimentés (les siens lorsqu'il conçoit l'idée, sinon ceux de ceux qui ont conçu ou perpétuent l'idée) ou ceux provoqués par des affections au moment dont ceux de l'imitation des affects et de la puissance de la multitude ; « *conscient des choses* », (3-) toutes les nécessités de la nature de la chose dont celles prises en compte dans des prémisses.

(2-) le sage est en mesure de décider, avec prudence, entre ces différentes raisons, cette décision entre plusieurs raisons étant poussées in fine par ses affects, comme toute décision comme nous le montrons dans le chapitre suivant. Sa décision, selon ses affects, peut aussi bien privilégier la qualité et la rigueur de la raison « choisie » (prémisses crédibles et idées qui se tiennent) que les affects provoqués par le choix d'une raison ou d'une autre, ex : la réaction de la multitude est à craindre si le sage a « trop » raison tout seul.

### ***Décision toujours poussée par les affects de volition***

Ce chapitre analyse enfin la décision, toute décision dont celle de décider d'une action et pas d'une autre, et surtout la décision de juger telle chose bonne et telle autre mauvaise. Cette analyse montre la grande pertinence et le bien-fondé du scolie de E3-P9.

L'introduction du TRE donne un bon exemple d'une décision poussée par une forte volition sans pour autant être argumentée par une raison, connaissance du 2. genre. Cette volition est causée par le désir d'éprouver certains affects joyeux, volition « argumentée » par des idées conçues au regard du désir de choses suscitant la joie désirée (l'entendement de l'essence des choses provoque chez Spinoza une joie souveraine et durable) et du rejet de choses suscitant une joie moins souhaitée (Argent, honneur, plaisir des sens ne provoquent, d'après Spinoza, qu'une joie brève, même si intense).

La géométrisation des affects (en type, intensité et durée) n'a qu'un objectif descriptif pour clarifier ses idées à ce propos et se faire comprendre, mais n'est en rien performative. Nous pouvons

---

30 Rappel : connaître les prémisses de la connaissance du 2. genre d'une chose, c'est connaître son essence.

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

également spéculer que Spinoza est entièrement « libre-nécessaire » et qu'il n'est pas affecté par d'autres, encore qu'il éprouve également le désir d'être entendu et de partager son entendement avec d'autres dans TRE&14 (« *car c'est encore une partie de ma félicité de travailler à ce que beaucoup connaissent clairement ce qui est clair pour moi, de façon que leur entendement et leur désir s'accordent pleinement avec mon propre entendement et mon propre désir* ») ce qui est un désir assez courant dans une communauté scientifique, désir poussant fréquemment à l'imitation des affects (désir d'appartenance ?) se traduisant par adhérer à ses concepts ou notions communes et à s'opposer à ceux d'une autre chapelle d'une manière perçue parfois comme affective.

Une fois le choix fait selon les affects escomptés, Spinoza disserte sur le « bon » entendement (TRE& 15 à 19), à savoir sur celui qui permet de percevoir « l'essence » des choses, l'idée « d'essence des choses » étant profondément humaine et poussée par le désir de Spinoza de « *la connaissance de l'union qu'a l'âme pensante avec la nature entière* » (TRE&13). Rappelons que pour nous « entendement de l'essence de toute chose » est équivalent à la connaissance des prémisses de l'édifice logique construit pour entendre cette chose et ce d'après les exemples donnés par Spinoza lui-même : la règle de construction de la suite de nombre décrite en TRE&23 ou les exemples de TRE&22.

Ce prologue du TRE montre un raisonnement de Spinoza fondé sur une géométrisation de l'affect de joie (joie plus ou moins intense et plus ou moins longue, les joies intenses mais courtes étant jugées « *vaines et futiles* » sans démonstration). Ce n'est en rien une approche démonstrative, axiomatique déductive. Ce prologue du TRE montre un cheminement poussé de bout en bout par les affects de Spinoza : désir d'entendement « véritable », celui de l'essence des choses, et de partager celui-ci, désir pour lui bien plus intense que d'autres désirs tout en n'ignorant pas la nécessité de vivre. Dans ce prologue du TRE, aussi bien la réflexion que la décision sont poussées par les affects et, un peu, par des nécessités de sa nature.

Pour d'autres personnes avec des désirs d'affects de joie différents de ceux de Spinoza, la même explication peut être donnée. Ceci montre d'ailleurs qu'il n'y a pas de raison unique qui nous conduirait tous, si nous étions raisonnables, à désirer certaines choses mais pas d'autres: il y a différentes causes qui peuvent nous conduire aux affects de joie que l'on désire, ces désirs étant présents au préalable dans les prémisses des édifices logiques élaborés pour argumenter et pour tenter de vivre ces affects souhaités sous la conduite de sa raison.

Ainsi, dans une société libérale et « humaniste » (le tout gravé dans un État de droit que nous

## article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

supposons libre et avec une saine émulation non faussée), certains désirent des affects de joie intenses provoqués par les honneurs (ex : Champion du monde), la production de richesse avec ou sans accumulation (entrepreneur « premier de cordée ») et espèrent y parvenir grâce à leur mérite et à l'égalité des chances garantie par le système éducatif de cet État de droit. D'autres préfèrent éprouver des joies moins intenses, plus durables, nécessitant un effort constant mais dont les fruits peuvent être partagés, et choisissent alors de cultiver un jardin d'agrément ou potager ou de faire de la recherche en S.H.S. ou en sciences dures.

Bref, ce n'est pas la raison qui décide Spinoza à rechercher la joie dans l'entendement de l'essence des choses, pas plus que pour d'autres qui décident, poussés également par leur corps et leur ingenium, à rechercher la joie dans la réussite sportive, industrielle, financière ou commerciale, ou simplement à cultiver leur jardin année après année ou à faire de longues randonnées pédestres.

Dans la perspective d'un choix ou d'une action, la séquence réflexion et décision est principalement poussée par des affects de volition (de désir à appréhension) ou de réaction (d'acceptation à révolte ou indignation), affects dont les conséquences sont assez aléatoires (E3-D1)<sup>31</sup> selon Spinoza.

Nous soutenons que même si la réflexion est faite beaucoup plus sous la conduite de la raison que dans le prologue du TRE (par exemple à propos de 2 choses dont les affections provoquent des affects de joie assez similaires tel « cultiver son jardin » et « percevoir l'essence des choses »), à savoir en construisant un édifice logique dont les prémisses sont in fine poussés par les affects, aboutissant à différentes alternatives d'actions, le choix et décision d'action sont poussés par les affects<sup>32</sup>. Cela est particulièrement visible lorsque la réflexion, dans le cadre d'une délibération même habermassienne impliquant plusieurs parties prenantes, conduit à devoir décider d'une action commune. Cela est d'autant plus visible si l'on tient compte d'une rationalité toujours limitée<sup>33</sup> ou de possibilités d'actions beaucoup plus frustes que la finesse du raisonnement. C'est aussi pour cela qu'il est difficile de situer la décision : est elle encore dans la réflexion ou déjà dans l'action ? Ou plutôt dans un entre-deux qui ne peut être décrit rationnellement avec certitude : avec les affects (affects sédimentés de notre ingenium et ceux causés par les affections du moment), il y a toujours

---

31 E3-D1 : « *J'entends donc ici par le nom de Désir tous les efforts, impulsions, appétits et volitions de l'homme, lesquels sont variables suivant la constitution variable d'un même homme, et souvent opposés les uns aux autres, au point que l'homme est entraîné de diverses façons et ne sait où se tourner.* »

32 La proposition d'Aristote (EàN) « *choix accompagné de raison et de réflexion* » peut être compris dans ce sens ; accompagner n'est pas diriger. : le choix n'est pas conduit par la raison, mais est poussé par les affects (si non, par quoi?), même si la réflexion préalable et la justification a posteriori sont faites sous la conduite de la raison .. qui accompagne.

33 Incertitudes sur le résultat attendu, notamment du fait des affects des autres, incertitudes prises en compte avec nos propres affects de crainte, de désir nous poussant à « choisir » une stratégie ou une autre (bayésienne, minimax, maximin)

article (A-2) Prise en compte de raisons multiples dans les écrits de Spinoza

de l'aléatoire, quand bien même la réflexion et la justification sont sous la conduite de la raison. Ce sont les affects de volition (désir, appréhension) ou de réaction (acceptation, soumission, indignation, révolte, etc..) qui poussent à trancher pour telle chose, et bien sûr pas une « volonté » de libre-arbitre que semblerait suggérer la réflexion, surtout déductive.

## **Articles suivants**

Cet article (A-2) n'est pas directement mobilisé dans les articles thématiques présentés dans l'article introductif. Par contre, Spinoza y est souvent mobilisé en tenant compte de raisons multiples, désirées ou non. C'est en particulier le cas de l'article (C-3) *Diversité des perceptions exprimées et des conduites sociales des salariés\_question de convictions et de passions*.